

007/2021

MAIRIE DE GABIAN
Département de l'Hérault

Envoyé en préfecture le 02/04/2021

Reçu en préfecture le 02/04/2021

Affiché le

ID : 034-213401094-20210331-072021-DE

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

Présents : Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - DE BARROS C. - FOREZ D. - LAVIT F. - SOULIÉ C.

Mesdames DEMARAIS C. - GROUSSET E. - LABROUSSE M. - LOPEZ C.

Absente : Madame PAILLÈS S.

Procuration : Monsieur ISARN Pierre à FOREZ Daniel

Secrétaire de séance : Monsieur FOREZ Daniel

07/2021 - Affectation du résultat de l'exercice 2020 - « AIRE DE LAVAGE ET DE REMPLISSAGE »

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session sous la présidence de BOUTES Francis - Maire

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître

A - Résultat de l'exercice (précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))	+ 10 935,00 €
B- Résultat antérieurs reporté Ligne 002 du CA précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 1 782,00 €
C - résultat à affecter = A + B (si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 12 717,00 €
D - Solde d'exécution d'investissement E - Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement F = (d + e)	-
Affectation = C	12 717,00 €
Affectation en réserve 1068	- €
Report en exploitation R002	12 717,00 €
DEFICIT REPORTE D 002	0,00 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES Francis

